

BfB Fidam révision SA
Avenue des Baumettes 23
Case postale 183
CH-1020 Renens VD 1

Téléphone +41 (0)21 641 46 46
Téléfax +41 (0)21 641 46 40
E-mail : contact@bfbvd.ch

BfB

**Fondation Haute école de travail social et de la
santé Lausanne - HETSL
Lausanne**

Exercice 2025

Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale

Comptes annuels

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la
**Fondation Haute école de travail social et
de la santé Lausanne - HETSL**
Lausanne

BfB

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Haute école de travail social et de la santé Lausanne - HETSL, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure du contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

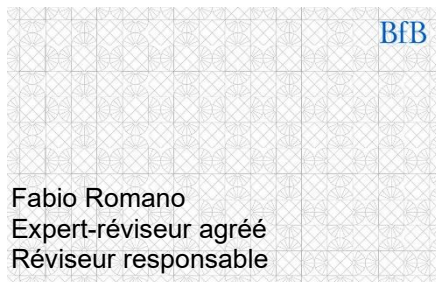
Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Renens, le 16 avril 2026

BfB Fidam révision SA



Annexes

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- tableau des flux de trésorerie
- annexe

Fondation Haute école de travail social et de la santé Lausanne - HETSL
Lausanne

Bilan au 31 décembre	Annexe	2025	2024
		CHF	CHF
ACTIF			
Actif circulant	2		
Trésorerie		5 192 209	3 990 910
Impôt anticipé à récupérer		0	288
Créances charges sociales		432 527	432 178
Total des autres créances à court terme		432 527	432 466
Créances résultant de vente de biens & PS		1 379 893	989 224
Provision pour créances douteuses	5.5	-74 185	-103 950
Total des créances résultant de vente de biens & PS		1 305 708	885 274
Actifs de régularisation		2 018 496	2 165 278
Total Actif circulant		8 948 941	7 473 929
Actif immobilisé	2		
Immobilisations brutes		16 096 023	16 096 023
Fonds amortissement		-9 784 516	-9 425 516
Total immobilisations nettes	5.6	6 311 507	6 670 507
Créances liées aux fonds affectés		10 835	9 660
Garantie de loyer		4 500	4 500
Placements affectés		304 866	285 435
Total immobilisations financières		320 201	299 595
Total Actif immobilisé		6 631 708	6 970 102
TOTAL DE L'ACTIF		15 580 649	14 444 031
PASSIF			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant des achats de biens & PS		172 699	255 559
Créanciers charges sociales		100 663	109 981
Créanciers dettes fiscales		23 645	24 838
Dettes à court terme portant intérêts		215 200	215 200
Compte courant Etat VD		71	90
Passifs de régularisation	5.2	8 161 452	7 371 652
Provision pour risques sur projets R&D et institutionnels	5.5	366 845	387 124
Total capitaux étrangers à court terme		9 040 575	8 364 443
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes à long terme portant intérêts	5.8	3 228 000	3 443 200
Fonds affectés	3.1	362 367	360 707
Total capitaux étrangers à long terme		3 590 367	3 803 907
Total capitaux étrangers		12 630 941	12 168 351
Capitaux propres	5.1		
Capital propre		80 000	80 000
Fonds de renouvellement	3.1	600 000	210 532
Fonds de réserve et d'innovation (FRI)	3.1	1 595 680	1 567 176
Résultat de l'exercice en attente d'affectation	5.2/5.3	674 028	417 972
Total capitaux propres		2 949 708	2 275 680
TOTAL DU PASSIF		15 580 649	14 444 031

Fondation Haute école de travail social et de la santé Lausanne - HETSL
Lausanne

Compte de résultat	Annexe	2025	2024
		CHF	CHF
Produits résultant des prestations d'enseignement et de recherche			
Subvention HES SO - Forfait Etudes principales		17 063 083	15 519 684
Subvention HES SO - Forfait Infrastructure		1 303 226	1 303 226
Subvention résultant du complément cantonal		5 421 920	5 500 443
Subvention HES SO R&D		1 932 097	1 649 583
Subvention FNS R&D		1 455 536	1 435 218
Subvention HES SO Autres		652 019	464 967
Subvention HES SO Master		479 957	374 698
Subvention Ville de Lausanne (Droit de superficie)		103 925	103 925
Subvention CTI		4 330	5 610
Subvention autres		14 391	13 600
		<u>28 430 484</u>	<u>26 370 954</u>
Ecologies		4 852 853	4 184 415
Pertes sur débiteurs (y.c variation provision)		29 765	-11 950
Récupération de frais de stages		1 377 202	1 256 556
Récupération de frais et de salaires (hors stages)		238 715	269 102
Prestations de services et mandats divers		1 331 817	1 348 184
Ventes diverses		56 910	105 478
		<u>7 887 261</u>	<u>7 151 786</u>
Total des produits des prestations d'enseignement et de recherche		<u>36 317 745</u>	<u>33 522 740</u>
Autres produits			
Location des salles et des places de parc		33 021	37 972
Revenus divers		144 081	367 929
Total autres produits		<u>177 103</u>	<u>405 901</u>
PRODUITS NETS		<u>36 494 848</u>	<u>33 928 641</u>
Charges des prestations d'enseignement et de recherche			
Frais de personnel enseignement		10 490 126	9 601 098
Frais de personnel chargés de cours		2 333 377	2 306 591
Frais de personnel assistants		4 834 699	4 320 901
Indemnités aux étudiants		1 356 208	1 236 812
Charges sociales		4 298 739	3 989 831
Total des charges des prestations d'enseignements et de recherche		<u>23 313 149</u>	<u>21 455 233</u>
Autres charges d'exploitation			
<u>Frais administratifs</u>			
Frais de personnel de direction		1 132 336	1 079 025
Frais de personnel administratif et technique		5 256 561	4 919 840
Charges sociales		1 665 692	1 590 479
Frais de perfectionnement et autres frais		111 119	133 718
Jetons de présence		8 606	8 200
Frais de déplacements personnel		242 116	182 813
Travaux et fournitures informatiques		361 023	366 830
Frais généraux		138 295	120 666
		<u>8 915 749</u>	<u>8 401 571</u>
<u>Frais d'exploitation</u>			
Achats mobilier, matériel, machine et logiciel		432 557	348 828
Frais liés à la communication et relations publiques		376 123	512 786
Entretiens des parcs et des bâtiments		188 861	339 116
Honoraires et conseillers externes		824 243	754 998
Subventions à redistribuer		336 104	270 189
Frais de location et de leasing		252 579	253 104
Frais d'électricité, eau et chauffage		188 229	180 751
Frais de déplacements étudiants		262 845	226 434
Frais liés au restaurant et la cafétéria		117 487	132 605
Frais liés à la Bibliothèque		70 416	79 982
Entretien mobilier, matériel et machines		106 381	121 543
Soutiens financiers aux étudiants ou à des tiers		33 903	32 873
Prix et concours		1 280	1 540
Impôt foncier		24 191	24 191
		<u>3 215 199</u>	<u>3 278 940</u>
Résultat d'exploitation à reporter		<u>1 050 750</u>	<u>792 896</u>

Compte de résultat (suite)	Annexe	2025	2024
		CHF	CHF
Report résultat d'exploitation		1 050 750	792 896
Amortissements immeubles		359 000	359 000
Résultat avant charges et produits financiers et		691 750	433 896
Charges et produits financiers			
Intérêts et frais bancaires		17 723	15 924
		17 723	15 924
Variation des fonds affectés et des réserves			
Attribution aux fonds et des réserves		0	0
Dissolution des fonds et réserves		0	0
		0	0
Résultat de l'exercice		674 028	417 972

Fondation Haute école de travail social et de la santé Lausanne - HETSL
Lausanne

Tableau flux de trésorerie	2025	2024
<i>(fait partie intégrante des comptes annuels)</i>	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	674 028	417 972
+ Amortissements	359 000	359 000
+ Dotation aux provisions	86 495	0
+ Provision pour pertes sur débiteurs	-29 765	34 236
+ / - Actifs circulants	-259 207	-884 092
Débiteurs et créances liées aux fonds affectés	-391 844	-250 164
Compte d'attente (avance sur frais et salaires)	-17 109	19 299
Impôts anticipé à récupérer	288	-81
Charges payées d'avance sur projets		
Produits à recevoir sur projets	322 481	-673 600
Charges payées d'avance	-16 070	-87 098
Produits à recevoir	-156 953	107 552
+ / - Capitaux étrangers à CT	603 721	481 111
Créanciers (dettes, ch. sociales et fiscales)	-83 872	-427 220
Compte courant EESP - Etat de VD	-19	128
Dépôts divers	-9 849	-1 721
Remboursement des hypothèques	0	0
Charges à payer sur projets	0	0
Produits reçus d'avance sur projets	648 260	700 297
Charges à payer	227 827	122 629
Produits reçus d'avance	-178 626	86 998
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 434 272	408 227
+ / - Actifs immobilisés		
Investissements liés aux immeubles (Subventions liées à une rénovation immobilière)	0	0
Garantie de loyer	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	0	0
+ / - Passif Etrangers LT et Capitaux propres		
Remboursement des hypothèques	-215 200	-215 200
Attribution (+) / Dissolution des fonds affectés (-)	1 659	22 368
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-213 541	-192 832
Flux de trésorerie total	1 220 731	215 395

Commentaire :

La variation des flux de trésorerie selon le tableau ci-dessus est de CHF 1'220'731. Dans le bilan, la variation de la trésorerie (Trésorerie + Placements affectés) se monte à CHF 1'220'731.

Annexe aux comptes annuels 2025

(fait partie intégrante des comptes annuels)

1 Organisation de la fondation**Organe de révision**

Raison sociale

Personne de contact

Rue

NPA, Localité

Téléphone

BfB Fidam révision SA

M. Fabio Romano

Av. des Baumettes 23 - Case postale 183

CH - 1020 Renens VD 1

021 641 46 46

Liste des membres du Conseil de Fondation

Nom et Prénom	Fonction	Salarié de la fondation	Mode de signature
Lyon Anne-Catherine	Présidente, membre du Conseil de Fondation	Non	Signature collective à deux
Grandjean Vincent	Vice-Président, membre du Conseil de fondation	Non	Signature collective à deux
Meyer Claude	Trésorier, membre du Conseil de Fondation	Non	Signature collective à deux
Chappuis Elisabeth	Membre du Conseil de Fondation (dès le 23 juin 2025)	Non	-
Ruey-Ray Elisabeth	Membre du Conseil de Fondation	Non	-
Schneider Jacques-André	Membre du Conseil de Fondation	Non	-
Peters Oliver	Membre du Conseil de Fondation	Non	-

Liste des non membres ayant la signature

Nom et Prénom	Fonction	Salarié de la fondation	Mode de signature
Pelizzari Alessandro	Directeur	Oui	Signature collective à deux avec le président, la vice-présidente ou le trésorier
Fellay Angélique	Directrice-adjointe	Oui	Signature collective à deux avec le président, la vice-présidente ou le trésorier
Magnin Marc	Responsable Département RH et administration	Oui	Signature collective à deux avec le président, la vice-présidente ou le trésorier
Christophe Gay-Balmaz	Responsable Département Finances et Technique	Oui	Signature collective à deux avec le président, la vice-présidente ou le trésorier

Annexe aux comptes annuels 2025

(fait partie intégrante des comptes annuels)

2 Information sur les principes comptables et les méthodes d'évaluation et de présentation du bilan.

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit suisse et plus particulièrement selon les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des Obligations (art. 957 à 962).

Les principes comptables utilisés sont conformes à la loi compte tenu des particularités suivantes et du modèle comptable MCH2, à l'exception des investissements activés selon les exigences cantonales.

- Les actifs circulants sont évalués à leur valeur nominale,
- Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale ou de marché,
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition moins l'amortissement nécessaire.

3 Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat**3.1 Résumé des fonds affectés et non affectés au 31.12.2025**

1. Fonds affectés	Solde au 01.01.2025	Attribution au Fonds	Dissolution du Fonds	Solde au 31.12.2025
Fonds de soutien aux étudiant·e·s HETSL - Gustave Curchod	126 716	0	0	126 716
Fonds les Abeilles (Perfectionnement du personnel)	108 891	0	0	108 891
Fonds Anne Marie Rollier (prix étudiants Ergothérapie)	4 296	0	-1 000	3 296
Fonds COPMA (protection mineurs et adultes; 4 HETS)	52 725	0	0	52 725
Fonds PROFIP (formation insertion professionnelle; 4 HETS)	68 079	2 671	-12	70 738
Total des Fonds affectés	360 707	2 671	-1 012	362 366

N.B.: Le fonds PROFIP est un fonds mutualisé entre les 4 HETS et Economie et Services (Genève, Fribourg, Valais et HETSL) : il est hébergé au sein de la HETSL et administré par la HEG de la HES-SO Valais (les décisions en matière de financement sont prises à l'unanimité des personnes présentes aux séances). Ce fonds a pour objectif de couvrir les pertes de l'une ou l'autre formation du Programme HES-SO de formation à l'insertion professionnelle (PROFIP) et engager des moyens dans la promotion du programme.

2. Fonds non affectés		Solde au 01.01.2025	Attribution au Fonds	Dissolution du Fonds	Solde au 31.12.2025
Fonds de renouvellement		210 532	389 468	0	600 000
Fonds de réserve et d'innovation (FRI)		1 567 176	28 504	0	1 595 680
Total des Fonds non affectés		1 777 708	417 972	0	2 195 680
Total des Fonds affectés et non affectés	par comptes attribution de Fonds	2 138 415	417 972	0	2 558 046
	par imputation directe charges/tiers		2 671	-1 012	

Remarques :

- Le résultat de l'exercice 2025 de CHF 674'028 sera reversé entre le FRI et le fonds de renouvellement, après approbation des comptes 2025 par le Conseil de Fondation. L'attribution du résultat 2024 a été effectuée en avril 2025, avec date valeur au 31.12.2024, pour CHF 417'972.

Annexe aux comptes annuels 2025

(fait partie intégrante des comptes annuels)

4 Indications selon l'article 959c alinéa 2 CO**4.1 Nombre de collaborateurs**

La moyenne annuelle des collaborateurs à plein temps est de 177,71 (165.56 EPT en 2024).

4.2 Participations

Aucune participation n'est détenue par la Fondation Haute école de travail social et de la santé Lausanne - HETSL

4.3 Dettes découlant d'opération de crédit-bail & location en CHF

a. Contrat cadre Faigle, location des appareils multifonction, durée 4 ans, début dès le 1.4.2018 (selon dernière modifications 11.09.2025)	2025	2024
Engagements de leasing d'exploitation non portés au bilan à court terme (>12 mois)	642	1 240
Engagements de leasing d'exploitation non portés au bilan à long terme (>36 mois)	2 408	0

b. Dettes découlant de contrats de bail afférents aux locaux non échus et non résiliables dans les douze mois	2025	2024
- Bailleur CCRT - Solidaire, Lausanne		
Loyer Abeilles 12		
Contrat daté du 21 février 2017, durée 10 ans, début 1er avril 2017, CHF 2'458/mois (CHF 2'400/mois jusqu'à fin 2024)		
Dettes non portées au bilan à court terme (12 mois - du 01.01 au 31.12.2026)	29 496	28 800
Dettes non portées au bilan à long terme (3 mois - du 01.01.2027 au 31.03.2027)	7 374	36 000

- Ville de Lausanne, Droit de superficie - Abeilles 14	2025	2024
La ville de Lausanne octroie un droit de superficie à la Fondation HETSL, sur la base du préavis du conseil communal - Séance datée du 3 juillet 1972. Le droit de superficie est payée par la Ville de Lausanne. Il n'y a donc aucune sortie de liquidité pour la HETSL.		
Droit de superficie annuel en CHF	103 925	103 925
Droit de superficie en CHF jusqu'à la date d'échéance du 08.08.2042	1 725 440	1 829 365
<u>Remarque</u> : L'échéance du droit de superficie est fixée au 8 août 2042, prolongation possible sur demande, 4 ans avant la date d'échéance, au plus tard le 7 août 2038.		

- Ville de Lausanne, Droit de superficie - Montolieu 19	2025	2024
La ville de Lausanne octroie un droit de superficie à la Fondation HETSL, pour la parcelle Montolieu 19. Le droit de superficie est payée par la HETSL chaque trimestre à l'administration communale de la ville de Lausanne.		
Dettes non portées au bilan à court terme (12 mois - du 01.01.2026 au 31.12.2026)	46 089	46 089
Dettes non portées au bilan à long terme (19 ans et 220 jours - du 1.1.2027 au 08.08.2042)	765 204	811 293
<u>Remarque</u> : L'échéance du droit de superficie est fixée au 8 août 2042, prolongation possible sur demande, 5 ans avant la date d'échéance, au plus tard le 7 août 2037.		

4.4 Dettes à l'égard des institutions de prévoyance (en CHF)

Aucune dette à l'égard de l'institution de prévoyance au 31.12.2025.

Annexe aux comptes annuels 2025*(fait partie intégrante des comptes annuels)***4.5 Eléments postérieurs à la date de clôture**

Les subventions de la HES-SO et du canton sont reconduites pour 2026, la possibilité de poursuivre l'exploitation de la HETSL ne semble pas être mise en cause.

5 Indications complémentaires obligatoires selon modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)**5.1 Tableau des capitaux propres (en CHF)**

	Capital	Fonds de réserve et d'innovation (FRI)	Fonds de renouvellement	Bénéfice de l'exercice	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01.01.2025	80 000	1 567 176	210 532	0	1 857 708
Alimentation des Réserves	0	28 504	389 468	0	417 972
Dissolution des Réserves	0	0	0	0	0
Bénéfice de l'exercice 2025	0	0	0	674 028	674 028
Capitaux propres au 31.12.2025	80 000	1 595 680	600 000	674 028	2 949 708

Le bénéfice de l'exercice 2025 sera reversé au Fonds de réserve et d'innovation et au fonds de renouvellement, dans les limites convenues avec la DGES, après l'approbation des comptes par le Conseil de Fondation (avril 2026).

5.2 Attribution au Fonds de Rénovation et d'Innovation (FRI)

Le résultat de l'année en cours fera l'objet d'une attribution au Fonds de réserve et d'innovation (FRI) à hauteur de CHF 80'451, après validation par le Conseil de Fondation des comptes, mais avec la date effective du 31.12.2025 dans notre système comptable.

5.3 Attribution au Fonds de renouvellement

Le résultat de l'année en cours fera l'objet d'une attribution au Fonds de renouvellement à hauteur de CHF 593'577 après validation par le Conseil de Fondation des comptes, mais avec la date effective du 31.12.2025 dans notre système comptable.

5.4 Actifs mis en gage ou cédés (en CHF)

	2025	2024
Immeubles	0	0
- Cédules hypothécaires	0	0

5.5 Tableau des provisions (en CHF)

	2025	2024
Provision pour risques sur projets R&D et institutionnels	-366 845	-387 124
Provision pour pertes sur débiteurs	-74 185	-103 950
Total	-441 030	-491 074

Annexe aux comptes annuels 2025

(fait partie intégrante des comptes annuels)

5.6 Tableau des immobilisations (en CHF)

Immeubles - Valeur brute	Bâtiment A	Bâtiment B	Bâtiment C	Equipement Bâtiment A	Total des immobilisations brutes
Valeur brute au 01.01.2025	8 450 737	5 962 268	477 754	1 205 263	16 096 022
Augmentation de valeur	0	0	0	0	0
Diminution de valeur	0	0	0	0	0
Valeur brute au 31.12.2025	8 450 737	5 962 268	477 754	1 205 263	16 096 022

Fonds d'amortissement Immeubles	Bâtiment A	Bâtiment B	Bâtiment C	Equipement Bâtiment A	Total du fonds d'amortissement
Situation au 01.01.2025	-4 486 000	-3 427 254	-307 000	-1 205 262	-9 425 516
Amortissements comptabilisés 2025	-186 000	-163 000	-10 000	0	-359 000
Situation au 31.12.2025	-4 672 000	-3 590 254	-317 000	-1 205 262	-9 784 516

Immeubles - Valeur nette	Bâtiment A	Bâtiment B	Bâtiment C	Equipement Bâtiment A	Total des immobilisations nettes
Valeur brute au 01.01.2025	8 450 737	5 962 268	477 754	1 205 263	16 096 022
Fonds d'amortissement au 31.12.2025	-4 672 000	-3 590 254	-317 000	-1 205 262	-9 784 516
Valeur nette au 31.12.2025	3 778 737	2 372 014	160 754	1	6 311 506

Explication sur la valeur du Bâtiment B au 31.12.2025 (en CHF)	
Valeur d'acquisition selon calculs 2007	1 884 255
./. Fonds d'amortissement à fin 2015	-1 611 000
Valeur nette au 31.12.2015	273 255
Année 2016 : Travaux de rénovation	
Investissement brut (différentes factures)	4 003 790
./. Dissolution du Fonds de Réserve et d'Innovation (solde au 31.12.2015)	-1 269 344
Investissement net 2016	2 734 446
Valeur du Bâtiment B au 31.12.2016 <u>après</u> rénovation et <u>avant</u> amortissement	3 007 701
./. Amortissement 2016	-151 000
Valeur du Bâtiment B au 31.12.2016 après amortissement	2 856 701
Année 2017 : Travaux de rénovation	
Investissement brut - (Factures Losinger 2017)	4 206 424
./. Dissolution du Fonds de Réserve et d'Innovation reconstitué à fin 2016 sur la base du résultat 2016	-1 363 301
Investissement net 2017	2 843 123
Valeur du Bâtiment B à fin 2017 <u>après</u> rénovation et <u>avant</u> amortissement	5 699 824
./. Amortissement 2017	-266 000
Valeur du Bâtiment B à fin 2017 après amortissement	5 433 824
Année 2018 : Travaux de rénovation	
Investissement brut - (Factures Losinger 2018)	131 568
./. Amortissement 2018	-271 000
Valeur nette du Bâtiment B à fin 2018 après amortissement	5 294 392
Année 2019 :	
Diminution de la valeur d'amortissement suite à la réception des subventions SEFRI et efficience énergétique	-1 631 124
./. Amortissement 2019	-204 000
./. Amortissement 2020	-204 000
./. Amortissement 2021	-204 000
./. Amortissement 2022	-190 254
./. Amortissement 2023	-163 000
./. Amortissement 2024	-163 000
./. Amortissement 2025	-163 000
Valeur nette du Bâtiment B à fin 2025 après amortissement	2 535 014

Annexe aux comptes annuels 2025

(fait partie intégrante des comptes annuels)

5.7 Etat des soldes de congés

Exercice comptable	Solde jours congés au 31.12	Solde congés en heures	Valorisation congés en CHF
2024	990	8 212	547 388
2025	1 074	8 918	597 485
Variation	84	706	50 097

Depuis 2017, sur demande du canton de Vaud, la HETSL ne comptabilise plus de provision « vacances ». Cependant, compte tenu du départ de la filière en ergothérapie au 31 août 2026, une provision pour le personnel de cette filière a été intégrée de manière extraordinaire au 31 décembre 2025 à hauteur de CHF 106'776.

Une liste automatisée est transmise trimestriellement aux responsables de services pour le suivi des soldes avec une attention toute particulière pour les soldes dépassants les 10 jours. Ces situations sont suivies et traitées individuellement.

5.8 Dettes à long terme portant intérêts

Les dettes à long terme sont couvertes par une garantie de l'Etat de Vaud.

5.9 Liquidation partielle de la caisse de pension

Aucune provision n'est portée au bilan sur les risques liés à la liquidation partielle et du montant potentiel de compensation qui serait à verser à la CIP (Caisse intercommunale de pensions) dans le cadre du futur transfert du personnel de la filière ergothérapie vers la CPEV (Caisse de pensions de l'Etat de Vaud). Les frais liés à cette liquidation partielle seront assumés intégralement par l'Etat de Vaud.

5.10 Evolution des infrastructures

Pour accompagner l'évolution projetée du nombre d'étudiant-es en Travail social qui seront formé-es, d'ici à l'horizon 2030, à la HETSL, le Conseil de Fondation a pris la décision de faire évoluer les infrastructures actuelles pour les adapter aux nouveaux besoins. Dans ce cadre, des mandats d'étude ont été octroyés pour préciser l'enveloppe de ce projet dont les premiers travaux débiteront dès 2027.